

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 29 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 29 avril à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant) ; AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BEGUIN Jean-Claude ; BOÉTÉ Cécile ; BURLOT Gilbert ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUDALLIER Benoît ; GRAEBER Sophie ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Frédéric ; LE SAOUT Aurélie ; NAUDIN Christian ; PARISCOAT Dominique ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; ROPERS Laure (suppléante) ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; TERTRAIS Isabelle (suppléante) ; THOMAS David (suppléant) ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BILLAUX Béatrice à LE GAOUYAT Samuel ; BOULANGER Servane à KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; CADUDAL Véronique à RIOU Philippe ; DUMAIL Michel à GUILLOU Rémy ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE HOUÉROU Annie à LE GOFF Philippe ; LE LAY Tugdual à GOUDALLIER Benoît ; LE MARREC François à DOYEN Virginie ; LEYOUR Pascal à LE CREFF Jacques ; LOZAC'H Claude à LE MEAUX Vincent ; MOURET Patricia à LE GOFF Yannick ; MOZER Florence à ROLLAND Paul ; ZIEGLER Évelyne à KERHERVÉ Guy.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHAPPÉ Fanny ; CHARLES Olivier ; DUPONT Frédéric ; GOUAULT Jacky ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE FLOC'H Éric ; LE GRAET Karine ; LE LAY Alexandra ; LE MOIGNE Yvon ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; PAGNY Gilles ; PONTIS Florence ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; RASLE-ROCHE Morgan ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	51
Procurations	13
Votants	64
Absents	24

DEL2025-04-106

ACTUALISATION DES TARIFS DU BUREAU N°11 SITUÉ AU 37 RUE MARÉCHAL FOCH À GUINGAMP

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2024-06-154 du Conseil d'Agglomération du 25 juin 2024 portant sur la révision des tarifs de l'immobilier d'entreprises ;

Considérant que le parc de locaux à vocation économique dont est gestionnaire Guingamp-Paimpol Agglomération a pour vocation d'offrir aux entreprises, à chaque étape de leur déploiement, une solution immobilière adaptée à leurs besoins ;

Considérant l'intégration en 2024 dans l'offre d'accueil des entreprises de Guingamp-Paimpol Agglomération du bureau n°11 loué à Guingamp Habitat, d'une surface de 22,26 m², situé au 37 rue Maréchal Foch à Guingamp, sur le campus de la Tour d'Auvergne à Guingamp ;

Considérant qu'il semble opportun de réajuster la destination de ce local afin de proposer une offre flexible à destination des entreprises permettant une meilleure compréhension des besoins du marché ;

Considérant qu'il est proposé d'expérimenter différentes modalités de mise à disposition de ce bureau en le mettant à disposition à la demi-journée, à la location journalière ou mensuelle ;

Considérant que ce bureau sera proposé à la location comme une offre « plug and play », c'est-à-dire un bureau « équipé et prêt à l'emploi » dans lequel la location intègre le mobilier, l'accès internet et le coût de la gestion inhérente à la rotation des occupants ;

Considérant le souci de permettre aux jeunes entreprises de se développer dans le contexte économique actuel, il est proposé d'intégrer un tarif adapté pour ces entreprises ;

Pour ce faire, il convient de mettre en place une nouvelle grille tarifaire visant à harmoniser les tarifs de mise à disposition journalière de bureau, tout en prenant en considération les prix du marché et en tenant compte des contraintes budgétaires de l'Agglomération :

Forfait	Montant d'occupation charges comprises pour les entreprises dont la date de création est supérieure à 1 an	Montant d'occupation charges comprises pour les entreprises dont la date de création est inférieure à 1 an
Demi-journée	15 € HT	5 € HT
Journalier	25 € HT	10 € HT
Mensuel	300 € HT, soit 13,47 € par m ² par mois HT	

Il est précisé que les opérations relatives à la location du bureau n°11, sis 37 rue Maréchal Foch à Guingamp, seront répercutées sur le Budget Annexe Ateliers Relais.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Valide l'actualisation des tarifs de l'immobilier d'entreprises de Guingamp-Paimpol Agglomération ;
- Donne tout pouvoir au Président ou à son représentant pour signer toutes pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Hervé RANNOU